

Le Certificat de Dépôt Négociable : un placement sécurisé adapté à vos besoins

Vous disposez de liquidités importantes? Le Certificat de Dépôt Négociable (CDN) vous garantit votre capital à l'échéance et vous permet de bénéficier d'une rémunération attractive.

LES

- Un placement sûr: le placement est sans risque en capital à l'échéance et la rémunération est déterminée à l'avance en fonction du taux appliqué.
- Un placement adapté: le CDN est une réponse au besoin de placement de capitaux significatifs (excédents de trésorerie ponctuels, cession de bien, etc).

▸ LE PRODUIT

Le Certificat de Dépôt Négociable est un titre négociable sur un marché réglementé ou sur un marché de gré à gré: sa négociabilité vous permet de revendre votre titre avant l'échéance, au taux du marché du moment.

Le CDN vous permet de bénéficier d'un taux déterminé à l'avance. Les taux peuvent être fixes, variables, révisables ou indexés.

Éligibilité

Toutes les entreprises et les structures de l'Économie Sociale peuvent bénéficier de ce produit.

Souscription

La durée du CDN varie de 1 jour à 1 an. Le montant unitaire de souscription est au minimum de 150 000 € et il n'est pas plafonné.

Fonctionnement

Un même détenteur peut souscrire plusieurs contrats. Les caractéristiques du CDN sont mentionnées dans le contrat. Le Certificat de Dépôt Négociable est stipulé au porteur et inscrit en compte, tenu par un intermédiaire habilité.

Résiliation de l'engagement

Le rachat en cours de vie est possible mais déconseillé, étant donné qu'il s'effectue aux conditions du marché monétaire du moment. Un rachat quelques jours après la souscription peut entraîner une perte en capital. Par ailleurs le remboursement avant l'échéance du CDN peut être soumis à une indemnité de remboursement anticipé. Le remboursement entraîne l'annulation du titre.

Document non contractuel publié le 05/12/2009



CAISSE D'ÉPARGNE

